

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DELICE VOLAILLE »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE
QUARTIER AKANDJE NON LOIN DU CAMP
D'ENTRAINEMENT MILITAIRE, Lot 22, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELICE VOLAILLE »

Objet : Elevage et vente de volaille. Le transport, la restauration. Vente de produit agricole et denrée alimentaire Commercialisation d'aliments de volaille.

La sous-traitance. Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE
QUARTIER AKANDJE NON LOIN DU CAMP D'ENTRAINEMENT
MILITAIRE, Lot 22, Ilot 2

Dirigeant(s) Mlle KOFFI AFFOUE ANGE RUFINE
(COGÉRANTE), M KOFFI ATTA GILBERT (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02276 du 14/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29479/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

